

## Contexte

**La Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal pour consulter la population sur les conditions de succès afin d'assurer la cohabitation sociale et une intégration harmonieuse des ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les quartiers de la métropole.<sup>1</sup>**

### **Le CAP St-Barnabé, un acteur incontournable en itinérance**

Le CAP St-Barnabé<sup>2</sup>, actif depuis 1991, intervient dans le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve, l'un des plus défavorisés de Montréal. Initialement centré sur l'aide alimentaire et le soutien aux familles par les magasins Partage, l'organisme a progressivement adapté son offre pour répondre aux besoins croissants des personnes en grande précarité résidentielle et en situation d'itinérance. Face à cette réalité, le CAP a développé des services d'hébergement d'urgence afin d'apporter un soutien essentiel aux plus vulnérables.

Depuis avril 2023, sa mission a été révisée pour mieux refléter ces besoins. Le CAP St-Barnabé accueille, héberge, nourrit et accompagne les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être dans l'est de Montréal. Il gère trois sites d'hébergement d'urgence destinés aux hommes et aux femmes, ainsi que quatre maisons de chambres et studios. En parallèle, un centre de jour ouvert à toute la communauté offre un espace de repos, de soutien psychosocial et des repas quotidiens.

Seul hébergement d'urgence dans l'est de Montréal et l'un des plus importants de la ville, le CAP se distingue par un haut seuil d'acceptabilité : les animaux y sont admis, une approche de réduction des méfaits y est appliquée et les couples peuvent être accueillis. Ces particularités permettent d'inclure des populations souvent exclues des autres services d'hébergement.

L'hébergement d'urgence, considéré comme une première étape vers la réhabilitation et le logement, évite à de nombreuses personnes de se retrouver à la rue. Le CAP propose 350 places accessibles en tout temps, 60 logements sociaux temporaires (maximum de cinq ans) et sert près de 1000 repas quotidiennement. La hausse de l'itinérance à Montréal, notamment dans Hochelaga-Maisonneuve, a renforcé l'importance de cette mission. Depuis la pandémie, le CAP a réorienté ses actions pour mieux répondre à cette crise.

---

<sup>1</sup> <https://ocpm.qc.ca/fr/itin%C3%A9rance>

<sup>2</sup> <https://www.capstbarnabe.org/>



d'urgence constitue une porte d'entrée vers une prise en charge respectueuse et signifiante, contribuant à une meilleure intégration sociale.

## **Le CAP et les enjeux de cohabitation sociale**

### Le développement et l'implantation de ressources

L'accroissement de l'itinérance n'est pas une surprise pour personne.<sup>6</sup> La pandémie n'a fait qu'accélérer une crise déjà bien en place et nous croyons que nous en sommes à l'étape qu'une crise humanitaire devrait être déclarée à Montréal. Des vidéos de différents portraits d'acteurs importants<sup>7</sup> ont été faits par La Table de Quartier Hochelaga-Maisonneuve et si un nouveau portrait était fait aujourd'hui, en 2025, il n'y aurait malheureusement pas de grand changement.

Le démantèlement du campement Notre-Dame de 2020<sup>8</sup> ainsi que le démantèlement de 2024<sup>9</sup> ne font que broser le triste portrait des nombreux enjeux en itinérance et surtout des difficultés pour les personnes en situation d'itinérance d'habiter et d'occuper l'espace public. Dans la revue Droits et libertés<sup>10</sup>, Michel Parazelli mentionne : « Faut-il rappeler que pour cohabiter, il faut pouvoir habiter un lieu qui ne se réduit pas nécessairement au fait d'en avoir la propriété ou d'en être locataire. »

Nous avons constaté, depuis la pandémie et le déploiement des hébergements d'urgence à travers Montréal, que les personnes en situation d'itinérance ne souhaitent pas nécessairement se promener d'un arrondissement à un autre. Lorsque l'enjeu de l'équité territoriale a été nommé à plusieurs reprises, cet enjeu ne représentait pas les besoins de notre population. Les gens veulent rester dans leur quartier parce qu'ils ont le droit ne pas vouloir se déplacer. Les intervenants du milieu communautaire deviennent le filet social et des liens de confiance s'établissent à travers le temps. Le manque d'accès coordonné à Montréal permet difficilement une bonne continuation des services offerts d'une ressource communautaire à une autre. Les personnes en situation d'itinérance vivent de l'épuisement mental ainsi que physique et de devoir recommencer à raconter l'entièreté de leur histoire amène une charge mentale supplémentaire.

---

<sup>6</sup> <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003630/>

<sup>7</sup> <https://youtu.be/JV2Qe94wTKA?si=GLYLo0y7y-Qq1UDl>

<sup>8</sup> <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2020-12-07/le-campement-notre-dame-demantele.php>

<sup>9</sup> <https://www.lapresse.ca/dialogue/chroniques/2024-12-06/le-mot-de-la-semaine/demantelement.php>

<sup>10</sup> <https://liguedesdroits.ca/habiter-et-cohabiter/> Habiter et cohabiter, Michel Parazelli, Droits et libertés, automne 2024/ hiver 2025

La difficulté de trouver des locaux adaptés pour implanter des ressources en itinérance est aussi un enjeu sur lequel nous devons porter une attention particulière. N'étant pas propriétaire de certains de nos locaux, nous faisons nous-même face à des rénovictions. Au-delà de recommencer la recherche de nouveaux locaux, de recommencer les travaux d'implantation d'une ressource demande, en plus de coûter extrêmement cher, demande énormément d'énergie pour l'ensemble des parties. Nous devons obtenir plus de support à ce niveau, surtout pour soutenir les ressources financièrement quant à l'acquisition d'immeubles pour éviter de multiples déménagements. Il est aussi important de mentionner des initiatives qui sont prises sans consultation avec les groupes communautaire, comme l'achat de l'Église Ste-Bibiane, qui est devenu alors un projet fantôme parce qu'avec la mobilisation citoyenne autour du projet, les groupes communautaires ne souhaitent pas s'y établir. En terminant, lors de dépôt pour des projets, il est demandé de fournir un plan de cohabitation sociale<sup>11</sup>. Ceci met cette charge supplémentaire sur les épaules de l'organisme. Bien que nous préférions contrôler le discours et les actions, nous n'avons pas de financement supplémentaire pour déployer de gros plans de cohabitation. Nous sentons aussi que si nous n'y mettons pas autant de temps, notre projet pourrait être exclu.

### L'exemple des cafés citoyens

Les hébergements d'urgence que nous opérons depuis 2020 ont été déployés dans un contexte où le message transmis était que l'hébergement n'allait rester que 3 mois. La préparation pour l'implantation de la ressource n'était pas la même que la préparation que nous faisons présentement pour les nouveaux projets. Nous avons reçu plusieurs mises en demeure avec lesquelles il était difficile d'offrir une réponse sachant que la crise amplifiait et qu'il n'y avait pas d'autres alternatives. Les enjeux de cohabitation avec le voisinage sont devenus rapidement au cœur des préoccupations du CAP St-Barnabé.

Situé dans un quartier résidentiel, avec un de ses sites collés sur un CPE, l'organisme met un point d'honneur à maintenir des échanges cordiaux avec les riverains tout en assurant la sécurité et l'harmonie du quartier. Pour répondre à cette préoccupation, des cafés citoyens sont organisés deux fois par année sur chacun des trois sites d'hébergement. Ces rencontres rassemblent les voisins immédiats ainsi que des organismes partenaires afin de favoriser le dialogue et l'inclusion.

Ces cafés citoyens jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la cohabitation avec les personnes en situation d'itinérance. Ils permettent tout d'abord de briser les

---

<sup>11</sup> Voir Annexe A

préjugés en offrant un espace où les citoyens peuvent échanger directement avec les personnes concernées et mieux comprendre leur réalité. En donnant la parole à tous les participants, ces rencontres encouragent l'écoute et l'échange, permettant ainsi d'identifier les besoins et les défis rencontrés, mais aussi de réfléchir ensemble à des solutions adaptées.

Au-delà de l'échange d'idées, ces cafés contribuent à créer du lien social. L'itinérance étant souvent synonyme d'isolement, ces discussions ouvertes renforcent le sentiment d'appartenance et facilitent l'intégration des personnes en situation de précarité au sein de la communauté. Par ailleurs, ces rencontres constituent un levier de sensibilisation et de mobilisation, en mettant en lumière les défis locaux et en engageant les citoyens à s'impliquer dans la recherche de solutions. Enfin, elles favorisent l'émergence de projets concrets, tels que la mise en place d'initiatives de soutien, d'aménagements urbains inclusifs ou encore le développement de collaborations avec d'autres organismes du quartier.

L'impact de ces cafés citoyens est tangible. Par exemple, à la suite de celui tenu au printemps dernier sur le site de Hochelaga, le CAP a renforcé les patrouilles aux abords de l'établissement afin d'assurer une présence rassurante et de ramasser, au besoin, du matériel de consommation laissé sur place. Cette initiative illustre bien comment le dialogue peut aboutir à des actions concrètes visant à améliorer la cohabitation et la qualité de vie du voisinage.

En somme, les cafés citoyens représentent un outil puissant pour favoriser une cohabitation harmonieuse, en misant sur la compréhension mutuelle, l'inclusion et la solidarité entre tous les habitants du quartier. Grâce à ces espaces d'échange, il devient possible d'apporter des réponses adaptées aux préoccupations des riverains tout en garantissant aux personnes en situation d'itinérance un accueil digne et respectueux au sein de la communauté.

Le CAP St-Barnabé appuie les mémoires déposés par

- Le MMFIM
- Le RAPSIM
- La Table de Quartier d'Hochelaga-Maisonneuve

## Annexe A – Plan de cohabitation pour un projet déposé

<p><b>Plan de Cohabitation Sociale</b> <b>Projet : Hébergement transitoire pour hommes</b> <b>Organisme : CAP St-Barnabé</b></p>
<p><b>Objectifs du Plan de Cohabitation</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Assurer une intégration harmonieuse du projet dans le quartier.</b></li><li>2. <b>Minimiser les préoccupations des résidents et commerçants locaux en mettant en œuvre des actions préventives et participatives.</b></li><li>3. <b>Créer un espace de dialogue entre le projet et la communauté pour bâtir des relations de confiance.</b></li></ol>
<p><b>Profil des résidents et risques anticipés</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Profil des résidents :</b> Hommes en première situation d’itinérance, éviction de logement, sans historique de comportements perturbateurs dans le quartier.</li><li>• <b>Risque pour le quartier :</b> Faible. L’objectif est de stabiliser ces personnes rapidement et de les accompagner vers des solutions de logement permanentes.</li></ul>
<p><b>Mesures de prévention et de cohabitation</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Encadrement des résidents :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ Présence d’une équipe d’intervenants 24/7 pour assurer un encadrement rigoureux.</li><li>○ Règles de vie claires pour les résidents, incluant le respect du voisinage et des espaces publics.</li></ul></li><li>2. <b>Communication proactive avec la communauté :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ Organisation de rencontres d’information avant l’ouverture pour présenter le projet, répondre aux questions, et recueillir les préoccupations des résidents locaux.</li><li>○ Diffusion d’un bulletin trimestriel pour informer le quartier des activités et des progrès du projet.</li></ul></li><li>3. <b>Lignes de communication ouvertes :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ Mise en place d’une ligne téléphonique dédiée et d’une adresse courriel pour permettre aux citoyens de communiquer directement avec l’équipe de gestion du projet.</li><li>○ Réponse rapide aux préoccupations soulevées par la communauté.</li></ul></li><li>4. <b>Formation des intervenants :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ Formation spécifique pour la gestion des situations de cohabitation sociale et la résolution des conflits mineurs.</li></ul></li></ol>
<p><b>Activités de Renforcement du Lien Social</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Cafés-discussions :</b></li></ol>

- Organisation de rencontres informelles entre les résidents, les citoyens, et les commerçants du quartier pour échanger et renforcer les liens sociaux.
- Ces événements permettront aux résidents de partager leur parcours, favorisant l'empathie et la compréhension mutuelle.

**2. Activités communautaires :**

- Implication des résidents dans des projets communautaires (nettoyage de rues, jardinage urbain, etc.) pour contribuer positivement au quartier.

**Gestion des Conflits**

• **Plan d'action immédiat :**

- Intervention rapide de l'équipe d'encadrement en cas d'incident impliquant un résident.
- Communication avec les parties concernées pour clarifier la situation et proposer des solutions adaptées.

• **Médiation :**

- Accès à un service de médiation en collaboration avec une instance locale, pour résoudre les conflits de manière équitable et transparente par exemple EMMIS)

**Indicateurs de Suivi**

1. Nombre de plaintes reçues par mois, avec suivi et résolution dans un délai de 48 heures.
2. Taux de participation aux cafés-discussions et retour des citoyens sur leur perception du projet.
3. Satisfaction des résidents et du voisinage mesurée par sondages semestriels.

Le plan de cohabitation sociale repose sur une approche proactive et participative. En intégrant les citoyens dans le projet, nous souhaitons favoriser un sentiment d'acceptation et réduire les préoccupations liées à l'hébergement transitoire.